

DELIBERATION CA095-2019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 18 septembre 2019.

Objet de la délibération : Création du D.U. passerelle – étudiants en exil – CELFE

Le Conseil d'administration réuni le 26 septembre 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création du D.U. passerelle – étudiants en exil est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

Fait à Angers, le 27 Septembre 2019

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 3 octobre 2019

PRESENTATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE PASSERELLE – ÉTUDIANTS EN EXIL

Objectifs

Le CeLFE (Centre de langue française pour étrangers) de l'Université d'Angers souhaite mettre en place un DU Passerelle – étudiants en exil afin de répondre à une demande d'adaptation de son DUEF (Diplôme d'Université d'études françaises).

Ce DU Passerelle, a été conçu pour être en cohérence avec le DU Passerelle - étudiants en exil développé par l'ADCUEFE (Association des Directeurs des Centres Universitaires d'Études Françaises pour Étrangers : réseau de centres universitaires FLE) dans le cadre du réseau MEnS (Migrants dans l'enseignement supérieur).

Ce diplôme apporte une valeur ajoutée au DUEF dans la mesure où il a été créé pour favoriser l'intégration des étudiants réfugiés.

Le DU Passerelle est développé dans une véritable perspective d'insertion universitaire, professionnelle et sociale des étudiants en exil.

Les principaux objectifs du DU Passerelle sont en effet de permettre aux étudiants d'atteindre le niveau B2 en langue française nécessaire pour intégrer une formation de type LMD, de développer une compétence interculturelle et d'acquérir les connaissances nécessaires à leur intégration universitaire.

Public / Niveaux

L'Université d'Angers destine son DU Passerelle à des étudiants en exil ayant validé un niveau B1.1. Ce niveau sera déterminé par le test de positionnement développé par l'ADCUEFE. L'entrée en DU Passerelle sera conditionnée par ce niveau de langue acquis, le statut et le projet d'études de l'étudiant.

Ce DU Passerelle s'adresse aux étudiants en exil (réfugiés, demandeurs d'asiles et bénéficiaires de la protection subsidiaire) titulaires d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur.

Organisation

Le DU Passerelle est une formation annuelle :

- 1er semestre : DU Passerelle niveau B12
- 2nd semestre : DU Passerelle niveau B2

Chaque semestre compte 10 semaines de cours (hors période de révisions et d'examens).

Chaque semestre du DU Passerelle comporte 233h20 d'enseignement se répartissant en 5 unités d'enseignement (cf annexe 1 : Maquette du DU Passerelle)

- Activités de l'oral (64h en B12 et 61h20 en B2 par semestre)
- Activités de l'écrit (69h20 en B12 et 72h en B2 par semestre)
- Méthodologie universitaire (26h40 par semestre)
- Culture et langue étrangère (26h40 par semestre)
- Activités culturelles / sportives / associatives / citoyennes et accompagnement à l'insertion professionnelle (46h40 par semestre).

Les cours des modules d'activités orales, d'activités écrites, de méthodologie de travail universitaire ainsi que le cours de culture seront communs avec les mêmes cours proposés dans les DUEF B12 et B2.

Modalités d'examen

Les étudiants sont évalués en contrôle continu (CC) et en contrôle terminal (CT). Les notes obtenues en CC comptent pour 30% et les notes de CT comptent pour 70% de la note finale au DUP. Pour obtenir leur diplôme, les étudiants doivent obtenir une moyenne de 10/20 aux épreuves à l'ensemble des notes de CC et CT cumulées. L'obtention du DUP est également conditionnée par une moyenne de 10/20 aux épreuves de production orale, compréhension orale et compréhension écrite et production écrite cumulées du CT.

Accompagnement individuel

Chaque étudiant bénéficiera d'un suivi individuel de son projet universitaire et professionnel par un enseignant afin d'accompagner au mieux son intégration. Des rencontres mensuelles seront organisées.

Les étudiants inscrits en DU Passerelle bénéficieront du programme de parrainage par les pairs mis en place au sein de l'Université d'Angers. Ce parrainage a pour objectif de favoriser l'intégration des étudiants à l'université et de briser l'isolement que peuvent connaître les publics internationaux par le biais de rencontres, de temps d'échanges collectifs et individuels, d'accompagnement culturel...

Des cours de soutien seront mis en place pour les étudiants rencontrant des difficultés linguistiques. Dès la seconde semaine de cours, les enseignants de cours de langue repéreront les étudiants ayant besoin d'un soutien linguistique. Un soutien pourra être mis en place avec les étudiants de M1 stagiaires FLE.

Prise en compte de la spécificité du public réfugié

L'unité d'enseignement 5 propose des activités culturelles / sportives / associatives, un accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'intégration universitaire et socio professionnelle s'adressant à un public en exil dans le cadre de son intégration tant personnelle que professionnelle.

Le module 5 est spécifique à ce DU puisqu'il propose aux étudiants un accompagnement personnalisé sur leur parcours universitaire et professionnel. Il leur permettra de faire le point sur leurs compétences acquises au cours de leurs expériences antérieures et d'envisager leur projet universitaire correspondant, en fonction de leur situation spécifique aujourd'hui.

Informations complémentaires

Le DU Passerelle – Étudiants en exil a reçu un avis favorable du MeNS. L'Université d'Angers fait ainsi partie des 19 établissements français habilités à délivrer ce diplôme (sous réserve de validation de la CFVU).

Conformément à la Circulaire relatives aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2019-2020 :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=143087

Annexe 1 Condition d'études "1- diplômes" : "le diplôme d'université passerelle-étudiants en exil délivré par les universités membres du réseau migrants dans l'enseignement supérieur (Mens)" offre la possibilité aux étudiants de moins de 28 ans inscrits dans ce diplôme en formation initiale, de percevoir les bourses sur critères sociaux délivrées par le CROUS.

Reconnaissance du Diplôme

Tout comme le DUEF, le DU Passerelle niveau B2 pourra être reconnu par l'Université d'Angers comme justificatif de maîtrise de la langue française au même titre qu'un DELF B2 (Diplôme d'Étude de la Langue Française) ou qu'un niveau B2 obtenu à un TCF (test de connaissance du Français). Il permettra ainsi l'inscription dans les formations de l'Université d'Angers sous réserve que le dossier de candidature complet déposé dans les délais indiqués par la composante soit accepté par la commission pédagogique.

DUPB12 -- DU Passerelle B12 - Étudiants en exil -- 2019 --

Libellé	Code	Nature	CC/CT	Coeff	Cours Commun DUEF	Volume	Charges Ens		Charges Ens	Code liste	Observations
							CM	TD			
Bloc DUP session 1	CDUP1BS1	BLOC			CB2S1					CDUPBS1M	La notion de niveau B12 doit apparaître sur le diplôme
Moyenne 4 CT session 1	C1DUP1M1T	FICT		7	C1B12MIT					CDUPBS1C	La moyenne des CT compte pour 70% de la note globale
Cultures	C1DUP1M5CT	ECR	CT	2	C1B12M5CT						
MTU	C1DUP1M7CT	ECR	CT	2	C1B12M7CT						
Accompagnement du parcours individuel de l'étudiant	C1DUP1M9CT	ORA	CT	3							
Moyenne 4 CT session 1 intermédiaire	C1DUP1MIN	FICT									Condition d'obtention du diplôme : la moyenne obtenue doit être supérieure ou égal à 10.
Compréhension écrite	C1DUP1M1CE	ECR	CT	2,5	C1B12M1CE						
Compréhension orale	C1DUP1M1CO	ORA	CT	3	C1B12M1CO						
Production écrite	C1DUP1M1PE	ECR	CT	3	C1B12M1PE						
Production orale	C1DUP1M1PO	ORA	CT	2,5	C1B12M1PO						
Moyenne 8 CC session 1	C1DUP1MCC	FICT			C1B12MCC					CB12BS1L	
UE1 : Activités de l'oral											
Module 1A : Cours de langue : Compréhension et production orales	C1DUP1M1A	MODU			C1B12M1	37,33		37,33			
CC1 Module 1A	C1DUP1M1CC	ECR	CC	4	C1B12M21CC1						
Module 2 : Atelier de production orale	C1DUP1M2	MODU			C1B12M2	13,33		13,33			
CC1 Module 2	C1DUP1M2CC	ECR	CC	1	C1B12M2CC1						
Module 3 : Phonétique	C1DUP1M3	MODU			C1B12M4	13,33		13,33			
CC1 Module 3	C1DUP1M3CC	ECR	CC	1	C1B12M4CC1						
UE2 : Activités de l'écrit											
Module 1B : Cours de langue : Compréhension et production écrites	C1DUP1M1B	MODU			C1B12M1	42,67		42,67			
CC1 Module 1B	C1DUP1M1CC	ECR	CC	4	C1B12M1CC1						
Module 4 : Atelier de production écrite / grammaire	C1DUP1M4	MODU			C1B12M3	26,67		26,67			
CC1 Module 4	C1DUP1M4CC	ECR	CC	2	C1B12M3CC1						
UE3 : Méthodologie du travail universitaire											
Module 5 : Méthodologie du travail universitaire	C1DUP1M5	MODU			C1B12M7	26,67		26,67			
CC1 Module 5	C1DUP1M5CC	ECR	CC	2	C1B12M7CC1						
UE4 : Cours complémentaires											
Module 6 : Cultures françaises et interculturel	C1DUP1M6	MODU			C1B12M5	13,33		13,33			
CC1 Module 6	C1DUP1M6CC	ECR	CC	2	C1B12M5CC1						
Module 7 : Cours de langue : Anglais	C1DUP1M7	MODU				13,33		13,33			
CC1 Module 7	C1DUP1M7CC	ECR	CC	2							
UE5 : Activités culturelles, ateliers, accompagnement											
Module 8 : Activité sportive	C1DUP1M8	MODU				12		(SUAPS : 12)			Activité sportive au SUAPS (fiche d'assiduité)
CC1 Module 8	C1DUP1M8CC	ECR	CC	1							
Module 9 : Insertion professionnelle	C1DUP1M9	MODU				26,67		26,67			
CC1 Module 9	C1DUP1M9CC	ECR	CC	3							
Module 10 : Intégration universitaire et assiduité	C1DUP1M10	MODU			C1B12M8	8		*			* Conférences : 4 HeTD Rendez-vous individuels : compter 2 HeTD par étudiant
CC Module 10	C1DUP1M10CC			1	C1B12M8CC1						
Bloc DUP session 2	CDUP1BS1	BLOC			CB12S1					CDUPBS2M	La notion de niveau B12 doit apparaître sur le diplôme
Moyenne 4 CT session 2	C2DUP1M1T	FICT		7	C2B12MIT					CDUPBS2C	La moyenne des CT compte pour 70% de la note globale
Cultures	C2DUP1M5CT	ECR	CT	2	C2B12M5CT						
MTU	C2DUP1M7CT	ECR	CT	2	C2B12M7CT						
Accompagnement du parcours individuel de l'étudiant	C2DUP1M9CT	ORA	CT	3							
Moyenne 4 CT session 1 intermédiaire	C2DUP1MIN	FICT									Condition d'obtention du diplôme : la moyenne obtenue doit être supérieure ou égal à 10.
Compréhension écrite	C2DUP1M1CE	ECR	CT	2,5	C2B12M1CE						
Compréhension orale	C2DUP1M1CO	ORA	CT	3	C2B12M1CO						
Production écrite	C2DUP1M1PE	ECR	CT	3	C2B12M1PE						
Production orale	C2DUP1M1PO	ORA	CT	2,5	C2B12M1PO						
Moyenne 8 CC session 2	C2DUP1MCC	FICT			C2B12MCC					CB12BS1L	
UE1 : Activités de l'oral											
Module 1A : Cours de langue : Compréhension et production orales	C2DUP1M1A	MODU			C2B12M1	37,33		37,33			
CC1 Module 1A	C2DUP1M1CC	ECR	CC	4	C2B12M21CC1						
Module 2 : Atelier de production orale	C2DUP1M2	MODU			C2B12M2	13,33		13,33			
CC1 Module 2	C2DUP1M2CC	ECR	CC	1	C2B12M2CC1						
Module 3 : Phonétique	C2DUP1M3	MODU			C2B12M4	13,33		13,33			
CC1 Module 3	C2DUP1M3CC	ECR	CC	1	C2B12M4CC1						
UE2 : Activités de l'écrit											
Module 1B : Cours de langue : Compréhension et production écrites	C2DUP1M1B	MODU			C2B12M1	42,67		42,67			
CC1 Module 1B	C2DUP1M1CC	ECR	CC	4	C2B12M1CC1						
Module 4 : Atelier de production écrite / grammaire	C2DUP1M4	MODU			C2B12M3	26,67		26,67			
CC1 Module 4	C2DUP1M4CC	ECR	CC	2	C2B12M3CC1						
UE3 : Méthodologie du travail universitaire											
Module 5 : Méthodologie du travail universitaire	C2DUP1M5	MODU			C2B12M7	26,67		26,67			
CC1 Module 5	C2DUP1M5CC	ECR	CC	2	C2B12M7CC1						
UE4 : Cours complémentaires											
Module 6 : Cultures françaises et interculturel	C2DUP1M6	MODU			C2B12M5	13,33		13,33			
CC1 Module 6	C2DUP1M6CC	ECR	CC	2	C2B12M5CC1						
Module 7 : Cours de langue : Anglais	C2DUP1M7	MODU				13,33		13,33			
CC1 Module 7	C2DUP1M7CC	ECR	CC	2							
UE5 : Activités culturelles, ateliers, accompagnement											
Module 8 : Activité sportive	C2DUP1M8	MODU				12					Activité sportive au SUAPS (fiche d'assiduité)
CC1 Module 8	C2DUP1M8CC	ECR	CC	1							
Module 9 : Insertion professionnelle	C2DUP1M9	MODU				26,67		26,67			
CC1 Module 9	C2DUP1M9CC	ECR	CC	3							
Module 10 : Intégration universitaire et assiduité	C2DUP1M10	MODU			C2B12M8	8					
CC Module 10	C2DUP1M10CC			1	C2B12M8CC1						

DUPB2 -- DU Passerelle B2 - Étudiants en exil -- 2019 --

Libellé	Code	Nature	CC/CT	Coeff	Cours Commun DUEF	Volume	Charges	Charges	Charges	Code liste	Observations
							Ens CM	Ens TD	Ens TP		
Bloc DUP session 1	CDUP2BS2	BLOC			CB2S1					CDUPBS1M	La notion de niveau B2 doit apparaître sur le diplôme
Moyenne 4 CT session 1	C1DUP2M1T	FICT		7	C1B2MIT					CDUPBS1C	La moyenne des CT compte pour 70% de la note globale
Cultures	C1DUP2M5CT	ECR	CT	2,5	C1B2M5CT						
MTU	C1DUP2M7CT	ECR	CT	2,5	C1B2M7CT						
Activités associatives et citoyennes	C1DUP2M9CT	ORA	CT	3							
Moyenne 4 CT session 1 intermédiaire	C1DUP2MIN	FICT									Condition d'obtention du diplôme : la moyenne obtenue doit être supérieure ou égal à 10.
Compréhension écrite	C1DUP2M1CE	ECR	CT	2,5	C1B2M1CE						
Compréhension orale	C1DUP2M1CO	ORA	CT	2,5	C1B2M1CO						
Production écrite	C1DUP2M1PE	ECR	CT	2,5	C1B2M1PE						
Production orale	C1DUP2M1PO	ORA	CT	2,5	C1B2M1PO						
Moyenne 8 CC session 1	C1DUP2MCC	FICT		3	C1B2MCC					CB12BS1L	La moyenne des CC compte pour 30% de la note globale
UE1 : Activités de l'oral											
Module 1A : Cours de langue : Compréhension et production orales	C1DUP2M1A	MODU			C1B2M1	34,67			34,67		
CC1 Module 1A	C1DUP2M1CC	ECR	CC	5	C1B2M21CC1						
Module 2 : Atelier de production orale	C1DUP2M2	MODU			C1B2M2	13,33			13,33		
CC1 Module 2	C1DUP2M2CC	ECR	CC	1	C1B2M2CC1						
Module 3 : Phonétique	C1DUP2M3	MODU			C1B2M4	13,33			13,33		
CC1 Module 3	C1DUP2M3CC	ECR	CC	1	C1B2M4CC1						
UE2 : Activités de l'écrit											
Module 1B : Cours de langue : Compréhension et production écrites	C1DUP2M1B	MODU			C1B2M1	58,67			58,67		
CC1 Module 1B	C1DUP2M1CC	ECR	CC	5	C1B2M1CC1						
Module 4 : Atelier de production écrite / grammaire	C1DUP2M4	MODU			C1B2M3	13,33			13,33		
CC1 Module 4	C1DUP2M4CC	ECR	CC	2	C1B2M3CC1						
UE3 : Méthodologie du travail universitaire											
Module 5 : Méthodologie du travail universitaire	C1DUP2M5	MODU			C1B2M7	26,67			26,67		
CC1 Module 5	C1DUP2M5CC	ECR	CC	2	C1B2M7CC1						
UE4 : Cours complémentaires											
Module 6 : Cultures françaises et interculturel	C1DUP2M6	MODU			C1B2M5	13,33			13,33		
CC1 Module 6	C1DUP2M6CC	ECR	CC	1	C1B2M5CC1						
Module 7 : Cours de langue : Anglais	C1DUP2M7	MODU				13,33			13,33		
CC1 Module 7	C1DUP2M7CC	ECR	CC	2							
UE5 : Activités culturelles, ateliers, accompagnement											
Module 8 : Activité associative et citoyenne	C1DUP2M8	MODU				12					Stage en association ou entreprise
CC1 Module 8	C1DUP2M8CC	ECR	CC	1							
Module 9 : Insertion professionnelle	C1DUP2M9	MODU				26,67			26,67		
CC1 Module 9	C1DUP2M9CC	ECR	CC	3							
Module 10 : Intégration universitaire et assiduité	C1DUP2M10	MODU			C1B2M8	8		*			* Conférences : 4 HeTD
CC Module 10	C1DUP2M10CC	ECR	CC	1	C1B2M8CC1						Rendez-vous individuels : compter 2 HeTD par étudiant
Bloc DUP session 2	CDUP2BS2	BLOC			CB2S1					CDUPBS2M	La notion de niveau B2 doit apparaître sur le diplôme
Moyenne 4 CT session 2	C2DUP2M1T	FICT		7	C2B2MIT					CDUPBS2C	La moyenne des CT compte pour 70% de la note globale
Cultures	C2DUP2M5CT	ECR	CT	2,5	C2B2M5CT						
MTU	C2DUP2M7CT	ECR	CT	2,5	C2B2M7CT						
Activités associatives et citoyennes	C2DUP2M9CT	ORA	CT	3							
Moyenne 4 CT session 1 intermédiaire	C2DUP2MIN	FICT									Condition d'obtention du diplôme : la moyenne obtenue doit être supérieure ou égal à 10.
Compréhension écrite	C2DUP2M1CE	ECR	CT	2,5	C2B2M1CE						
Compréhension orale	C2DUP2M1CO	ORA	CT	2,5	C2B2M1CO						
Production écrite	C2DUP2M1PE	ECR	CT	2,5	C2B2M1PE						
Production orale	C2DUP2M1PO	ORA	CT	2,5	C2B2M1PO						
Moyenne 8 CC session 2	C2DUP2MCC	FICT		3	C2B2MCC					CB12BS1L	La moyenne des CC compte pour 30% de la note globale
UE1 : Activités de l'oral											
Module 1A : Cours de langue : Compréhension et production orales	C2DUP2M1A	MODU			C2B2M1	34,67			34,67		
CC1 Module 1A	C2DUP2M1CC	ECR	CC	5	C2B2M21CC1						
Module 2 : Atelier de production orale	C2DUP2M2	MODU			C2B2M2	13,33			13,33		
CC1 Module 2	C2DUP2M2CC	ECR	CC	1	C2B2M2CC1						
Module 3 : Phonétique	C2DUP2M3	MODU			C2B2M4	13,33			13,33		
CC1 Module 3	C2DUP2M3CC	ECR	CC	1	C2B2M4CC1						
UE2 : Activités de l'écrit											
Module 1B : Cours de langue : Compréhension et production écrites	C2DUP2M1B	MODU			C2B2M1	58,67			58,67		
CC1 Module 1B	C2DUP2M1CC	ECR	CC	5	C2B2M1CC1						
Module 4 : Atelier de production écrite / grammaire	C2DUP2M4	MODU			C2B2M3	13,33			13,33		
CC1 Module 4	C2DUP2M4CC	ECR	CC	2	C2B2M3CC1						
UE3 : Méthodologie du travail universitaire											
Module 5 : Méthodologie du travail universitaire	C2DUP2M5	MODU			C2B2M7	26,67			26,67		
CC1 Module 5	C2DUP2M5CC	ECR	CC	2	C2B2M7CC1						
UE4 : Cours complémentaires											
Module 6 : Cultures françaises et interculturel	C2DUP2M6	MODU			C2B2M5	13,33			13,33		
CC1 Module 6	C2DUP2M6CC	ECR	CC	1	C2B2M5CC1						
Module 7 : Cours de langue : Anglais	C2DUP2M7	MODU				13,33			13,33		
CC1 Module 7	C2DUP2M7CC	ECR	CC	2							
UE5 : Activités culturelles, ateliers, accompagnement											
Module 8 : Activité associative et citoyenne	C2DUP2M8	MODU				12					Stage en association ou entreprise
CC1 Module 8	C2DUP2M8CC	ECR	CC	1							
Module 9 : Insertion professionnelle	C2DUP2M9	MODU				26,67			26,67		
CC1 Module 9	C2DUP2M9CC	ECR	CC	3							
Module 10 : Intégration universitaire et assiduité	C2DUP2M10	MODU			C2B2M8	8		*			* Journée de cohésion : 4 HeTD
CC Module 10	C2DUP2M10CC	ECR	CC	1	C2B2M8CC1						Rendez-vous individuels : compter 2 HeTD par étudiant

Budget prévisionnel
Diplôme d'Université Passerelle - Étudiants en exil

Les étudiants de niveaux B12 et B2 bénéficiant d'une exonération, conformément à la décision CA65-2015 du 25 septembre 2015, seront intégrés dans le nouveau DU Passerelle - Étudiants en exil.

Le budget prévisionnel présenté se base sur une estimation de 10 étudiants inscrits à chaque semestre.

Les modules d'enseignement fondamentaux seront communs au DUEF et au DUP, aussi, les charges et coûts de fonctionnement seront impactés sur le DUEF existant. Seuls les modules spécifiques et les cours complémentaires en langue étrangère de ce DUP occasionneront des frais supplémentaires.

Nature des frais supplémentaires pour un niveau	Nombre d'heures ou quantité	Montant horaire ou unité	Montant total
Charge d'enseignement des modules complémentaires au DUEF de la formation DUP - semestre 1	60,00	43,48 €	2 608,80 €
Charge d'enseignement des modules complémentaires au DUEF de la formation DUP - semestre 2	60,00	43,48 €	2 608,80 €
Responsabilité pédagogique : charge de référent du DU Passerelle	5,00	43,48 €	217,40 €
Élaboration des référentiels (seulement en 2019-2020)	12,00	43,48 €	521,76 €
Total charges pédagogiques			5 956,76 €
Gestion administrative	200,00	16,40 €	3 280,00 €
Total charges administratives			3 280,00 €
Achat fournitures et manuels	20	26,67 €	533,40 €
Frais de reprographie et documentation	2	100,00 €	200,00 €
Activités culturelles et visites d'entreprises	20	30,00 €	600,00 €
Total frais de fonctionnement			1 333,40 €
Coût total annuel au DU Passerelle par niveau			10 570,16 €

Subvention AUF 2019	Montant
Suvention accordée dans le cadre de l'appel à projet AIMES (Accueil et Intégration des Migrants dans l'Enseignement Supérieur) pour la mise en place du DU Passerelle et des actions mises en place par l'UA en faveur de l'accueil des étudiants en exil	12 000 €